

Référence courrier : CODEP-DEU-2021-052722

Montrouge, le 5 novembre 2021

Mesdames et messieurs les maires des
76 communes du PPI du Tricastin

Objet : Panels citoyens

Madame le maire, Monsieur le maire,

Le comité directeur pour la gestion des situations post-accidentelles (CODIRPA), piloté par l'Autorité de Sûreté nucléaire (ASN), a pour mandat de proposer au gouvernement une stratégie de gestion d'un territoire contaminé suite à un accident nucléaire.

Afin d'évaluer la pertinence des propositions faites, l'ASN et la CLIGEET se sont associées pour proposer une réflexion citoyenne à tous les habitants des 76 communes impactées par le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) de 20 km, et ce, dans un souci d'échanger au mieux sur les mesures de protection de la population prises à la suite d'un accident nucléaire.

Cette démarche de consultation de panels citoyens sera centrée sur les restrictions d'utilisation des denrées fraîches produites localement (potagers, etc.) qui pourraient être prononcées par les autorités à la suite d'un accident nucléaire.

Cette rencontre se déroulera le Samedi 18 Décembre à la salle des fêtes de la commune de Donzère à partir de 14 heures.

Nous vous remercions, par avance, de bien vouloir diffuser l'affiche et le livret réservés à cet effet sur tous les supports dont dispose votre commune et vous informons que les personnes intéressées pourront s'inscrire par mail aux coordonnées suivantes :

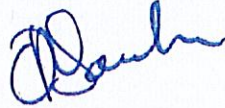
✉ post-accident-nucleaire@asn.fr

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations.

En vous remerciant de votre implication dans cette action, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Don à voir

Le Directeur de l'Environnement
et des situations d'urgence



Olivier RIVIERE

La Présidente de la CLIGEET,



Marie-Pierre MOUTON

Destinataires (par mail) :

- Les maires des communes du PPI du Tricastin